

	<p><u>Avant Programme</u></p> <p><u>JUMPING DE TUNIS</u></p> <p><u>Organisé par :</u></p> <p><u>Les Ecuries Vertes du Belvédère en Collaboration avec Tunis City</u> <u>et sous l'égide de la Fédération Tunisienne des Sports Équestres.</u></p>		
--	---	---	---

DATE 06-07/05/2017:

Lieu : CENTRE COMMERCIAL TUNIS-CITY GEANT.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2017.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 25^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2017
- Règlement vétérinaire, 13^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2017.

ORGANISATEUR :

Les Ecuries Vertes du Belvédère en Collaboration avec Tunis City et sous l'égide de la Fédération Tunisienne des Sports Équestres.

COMITE D'ORGANISATION :

- Président de la manifestation : Mr Ahmed Marrakchi.
- Directeur du Concours : Mr Sellami Anis.
- Coordination: Mme Sabrine Marrakchi.
- Secrétariat : Mme Thouraya Ayadi.
- Trésorerie : Mr Ridha Jemii.

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr A.BEN SALAH (TUN) (FEI Level3)

Membres: Mme. KH. MAGHERBI (TUN) (FEI Level 1), A. BELLAGHA (TUN) (FEI Level 1).

Commissaire en chef: Mr. A. BEN NACEUR (TUN) (FEI Level 1).

Commissaires : Mr. L. HAMDI (FEI Level 1), Mr. I.ZARROUK (FEI Level 1)

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : *Mr H. GALLALOU (TUN) (FEI Level 1)*

Chef de Piste Adjoint : *Mr. M. ALLAOUI (TUN) (FEI Level 1)*

MEDECIN VÉTÉRINAIRE:

Dr. L.SMEOUI.

MEDECIN DU CONCOURS

Dr. M. DHAHBI.

MARECHAL FERRANT :

Mr. J.BEN MUSTAFA.

PROGRAMME DU CONCOURS

Samedi 06 MAI 2017

14h00: Reconnaissance de la piste: Epreuve par Equipe (70 / 90 cm)

15h30: Reconnaissance de la piste: Epreuve Préparatoire I (85 cm)

17H00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve CSO* (100 cm)

Dimanche 07 MAI 2017

09h00: Reconnaissance de la piste : Épreuve d'initiation (70 cm)

10h30: Reconnaissance de la piste : Épreuve préparatoire I (85 cm)

12h00: Reconnaissance de la piste : Épreuve préparatoire II (95 cm)

14h00: Reconnaissance de la piste : Épreuve CSO*(105 cm)

16h00: Reconnaissance de la piste : GRAND PRIX **** PUISSANCE JUMPING DE TUNIS

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 65 x 45 m

Nature : Sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de détente :- Dimensions : 45 x 25m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE: www.ftse.org.tn **Avant Jeudi 05 MAI 2017 à minuit.**

Frais : 20 Dinars Pour l'épreuve INITIATION, PREPARATOIRE et CSO*

30 Dinars pour l'épreuve GRAND PRIX **** JUMPING DE TUNIS.

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

N.B : LES HORAIRES ET LES BAREMES DES EPREUVES POURRONT ETRE MODIFIES EN FONCTION DU NOMBRE DES ENGAGES.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

SAMEDI 06 MAI 2017

EPREUVE 1 : Par EQUIPE

Date et heure: 06 MAI 2017 à 14h00

Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation / Licence Qualification.**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème: Par Equipe **(1)**

Vitesse: 325 m/min

Hauteur: 70 /90 cm

Classement	Prix
1 ^{er} couple	2 Coupes+ 2 Médailles+ Prix en Nature
2 ^{ème} au 5 ^{ème} couple	Médailles + Prix en nature

(1) Barème Par Equipe

- Épreuve par équipe : Le parcours se compose de deux parties (entre 7 et 11 obstacles chacune) : la première partie à 70 cm de hauteur (exclusivement licence initiation) et la deuxième à 90cm (licence qualification).
- Le parcours indiqué sur le plan doit être effectué consécutivement par le premier coéquipier pour la première partie et le deuxième coéquipier pour la deuxième.
- Le temps du parcours est pris au moment où le premier cavalier franchit la ligne de départ jusqu'à ce que le dernier membre de l'équipe franchisse la ligne d'arrivée.
- Chaque équipe devra désigner d'avance le couple (cavalier/cheval) qui fera la 1ère moitié de parcours et celui qui fera la 2ème moitié.
- L'élimination d'un équipier entraîne l'élimination de toute l'équipe.
- La deuxième désobéissance d'un coéquipier ou la première chute d'un cavalier/cheval élimine toute l'équipe
- L'équipe est éliminée au bout de la troisième désobéissance.
- Si, pendant le parcours, des désobéissances avec renversement d'obstacle sont commises, les corrections de temps doivent être ajoutées au temps mis pour effectuer le parcours.
- Cette épreuve est jugée selon le barème A pour les pénalités et le dépassement de temps
- L'équipe qui aura effectué le meilleur chrono avec le minimum de fautes sera déclarée gagnante.

EPREUVE 2 : Epreuve Préparatoire I

Date et heure : 06 MAI 2017 à 15h30

Catégorie de Cavaliers : **Licence Qualification**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.

Barème : **Barème en deux phases à temps différé** (Art.274.5.6)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: 85 cm

Largeur : 95 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille+Prix en Nature
2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille+ Prix en Nature

EPREUVE 3 : CSO*

Date et heure : 06 Mai 2017 à 17h00

Catégorie de Cavaliers : **Licence Qualification, Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Toute catégorie de chevaux de 4 ans et plus

Barème : **Barème C (Art 239)**

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: Max 100 cm

Largeur : Max 110 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+200DT
2 ^{ème}	Médaille+150DT
3 ^{ème}	Médaille+100DT
4 ^{ème}	Médaille+80DT
5 ^{ème}	Médaille+70DT
Dotation Totale	600 Dinars

DIMANCHE 07 Mai 2017

EPREUVE 1 : Initiation

Date et heure: 07 MAI 2017 à 09h00

Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème: **Barème temps idéal (1)**

Vitesse: 325 m/min

Hauteur: Max 60 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille + Prix en Nature
2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille + Prix en Nature

(1) Barème temps idéal

Le temps idéal du parcours doit être fixe et annoncé à la fin de l'épreuve.

La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.

Le plan du parcours doit être affiché.

Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est converti en points de pénalité à raison d'un point par seconde ou fraction de seconde.

Les couples seront classés selon :

1- Le total de leurs pénalités dans le parcours.

2- En cas d'égalité **(1-)**, le temps du parcours converti en points de pénalité décidé.

3- En cas d'égalité du nombre de point relatif au temps du parcours **(2-)**, le couple le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.

Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE 2 : Epreuve Préparatoire I

Date et heure : 07 MAI 2017 à 10h30

Catégorie de Cavaliers : **Licence Qualification**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.

Barème : **Barème en deux phases à temps différé** (Art.274.5.6)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: 85 cm

Largeur : 95 cm

Classement Chevaux	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille+Prix en Nature
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille+ Prix en Nature

Classement Poneys	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille+Prix en Nature
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille+ Prix en Nature

EPREUVE 3 : Epreuve Préparatoire II (EPREUVE DEGUISEE)

Date et heure : 07 MAI 2017 à 12h00

Catégorie de Cavaliers : **Licence Qualification / Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.

Barème : **Barème en deux phases à temps différé** (Art.274.5.6)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: 95 cm

Largeur : 100 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+100DT
2 ^{ème}	Médaille+70DT
3 ^{ème}	Médaille+60DT
4 ^{ème}	Médaille+50DT
5 ^{ème}	Médaille+40DT
Dotation Totale	320 Dinars

NB : Déguisement Obligatoire.

EPREUVE 3 : CSO *

Date et heure : 07 MAI 2017 à 14h00

Catégorie de Cavaliers : **Licence Qualification, Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Toute catégorie de chevaux de 4 ans et plus

Barème : **Barème A art (238.2.2)**

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: Max 105 cm

Largeur : Max 115 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+200DT
2 ^{ème}	Médaille+150DT
3 ^{ème}	Médaille+100DT
4 ^{ème}	Médaille+80DT
5 ^{ème}	Médaille+70DT
Dotation Totale	600 Dinars

EPREUVE 4 : GRAND PRIX**** « JUMPING DE TUNIS ». (Epreuve de Puissance)

Date et heure : 07 Mai 2017 à 16h00

Catégorie de Cavaliers : **Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Toute catégorie de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux.

Barème : **Epreuve de Puissance art (262.2)**

Hauteur: 120 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+350DT
2 ^{ème}	Médaille+300DT
3 ^{ème}	Médaille+250DT
4 ^{ème}	Médaille+180DT
5 ^{ème}	Médaille+150DT
Dotation Totale	1230 Dinars

ANNEXE

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 DT et déposée auprès du président du jury dans Les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Médecin, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours. Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage cause par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval a un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours équestres nationaux ou organise a l'étranger et de maintenir cette police en vigueur. Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme.

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiées au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits.

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.

YELLOW WARNING CARD

Event _____

Date _____

Person Responsible:

Name _____

FEI ID _____

OFFENCE (please tick one)

FEI General Regulations (GRs), 23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016
and FEI Eventing Rules, 24th edition, effective 1 January 2016

- Abuse of Horse**
GRs Art. 142 & 169.6.2 and/or Eventing Rules Art. 526
- Incorrect behaviour**
GRs Art. 169.6.3
- Dangerous Riding**
Eventing Rules Art. 525
- Non-Compliance with Protective Headgear Rules**
GRs Art. 140
- Non-Compliance with applicable Sport Rules (specify)**
GRs Art. 169.7

Signature of Official _____

Signature of
Person Responsible _____

YELLOW WARNING CARD



Extract of Art. 169.7, FEI General Regulations (GRs)

23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016

"7. In cases of offences mentioned in paragraphs 6.2 and 6.3 above and which are of a less serious nature and/or in cases specified in the Sport Rules and/or as mentioned in Article 140:

7.1 The President of the Ground Jury, the President of the Appeal Committee, the Chief Steward or the Technical Delegate must notify the Person Responsible during the Period of the Event that he will receive a Yellow Warning Card, which will be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Athlete cannot be notified during the Period of the Event that he has received a Yellow Warning Card, the Athlete must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.

7.2 Should the same Person Responsible receive one (1) more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from the FEI Secretary General."

Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules

24th edition effective 1 January 2016

"[...] Notwithstanding anything to the contrary in the General Regulations, should the same Person Responsible receive one more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card for the same offence, the Person Responsible shall automatically be suspended for a period of two months after official notification from FEI Secretary General."